

*Questions orales*

Si le député nous demande ce que nous allons faire au sujet du chemin de fer de White Pass, qui va exiger des investissements considérables pour pouvoir fonctionner normalement, j'ai étudié la question à fond avec M. Pearson et le gouvernement du Yukon ces derniers jours. Il est au courant de la situation, c'est-à-dire qu'avec le gouvernement du Yukon, nous avons fait une offre il y a un certain temps car il y a un engagement commun. Nous attendons la réponse de l'Alaska qui, comme le député le sait, s'intéresse à la question, et il a d'ailleurs certains intérêts-matériels. Beaucoup d'Américains travaillent à ce chemin de fer. A ce qu'il semble, ils seraient disposés de côté-là à consentir également un investissement, mais rien de défini n'en est sorti. Nous espérons qu'en raison de la situation politique qui a changé ces dernières semaines, ils s'occuperont de la question et nous diront s'ils sont disposés à participer à cette injection de capitaux, avec nous et avec le gouvernement du Yukon. Le député sait fort bien que nous comptons également sur une participation de Cyprus-Anvil. J'espère que tout cela va prendre forme dans les quatre à six prochaines semaines.

**M. Nielsen:** Madame le Président, j'ai une très courte question supplémentaire. Ce que j'ai appris, sans pouvoir en garantir l'exactitude, c'est que la convocation de demain matin s'adressait aussi aux femmes de cheminots. Je me demande si le ministre a les mêmes renseignements que moi, parce qu'il me semble bizarre qu'on invite les femmes à s'occuper d'un différend de travail. Nous serons bien évidemment soulagés si le ministre peut nous donner l'assurance que le chemin de fer ne va pas interrompre son service et qu'il espère trouver à très bref délai la solution aux sérieux problèmes de cette compagnie.

**M. Munro (Hamilton-Est):** Madame le Président, le chemin de fer marche. Ce qu'il lui faut, ce sont des améliorations, que nous sommes décidés à faire réaliser. Il est indispensable pour le Yukon qu'il reste en activité et qu'il bénéficie du renflouement en question. Il est possible qu'à cette réunion il soit question de l'avenir du White Pass, mais je pense que le différend ouvrier est un sujet assez préoccupant. J'ai été heureux d'apprendre, et j'espère que cela se révélera exact, que Cyprus s'est elle-même déclarée disposée à offrir du travail à ceux qui seront mis à pied. J'espère, bien sûr, que cela ne sera pas nécessaire.

\* \* \*

**LA SOCIÉTÉ RADIO-CANADA****LE CONFLIT DES JOURNALISTES—LA REPRISE DES NÉGOCIATIONS**

**M. Mark Rose (Mission-Port Moody):** Madame le Président, ma question s'adresse au ministre des Communications en sa qualité de responsable de la société Radio-Canada. Étant donné que les journalistes au service de la Société, étant sans contrat de travail depuis près d'un an, ont entrepris une grève le 30 octobre, une grève qui soit dit en passant, a reçu l'appui des trois principaux partis politiques de la province, et comme la société a même refusé de s'entretenir avec les représentants du syndicat depuis le début de la grève, le ministre entend-il

intervenir lui-même pour inciter les parties à régler leur différend dont une des conséquences est de priver le public francophone des émissions d'information et d'affaires publiques depuis le début de la grève?

[Français]

**L'hon. Francis Fox (secrétaire d'État et ministre des Communications):** Madame le Président, je remercie l'honorable député de sa question qui traite de la grève qui sévit en ce moment au niveau du service des journalistes à Radio-Canada. Il me demande à quel moment les négociations pourront reprendre. Il me fait plaisir de lui dire que les représentants de l'administration de la société Radio-Canada m'ont informé, ce matin, qu'ils avaient l'intention de rencontrer aujourd'hui même les membres du syndicat pour voir s'ils peuvent recommencer à négocier une nouvelle convention collective.

[Traduction]

**M. Rose:** Je voudrais savoir si le ministre a d'autres informations au sujet de la réunion et si Radio-Canada est prête à faire mieux que cette offre à la Bob Cratchit de 7 et 7½ p. 100...

**M. Knowles:** Harpagon.

**M. Rose:** Harpagon? Ce sont les journalistes qui sont les Bob Cratchit. Sept et 7½ p. 100 par année ne permettent même pas de compenser l'inflation. En outre, Radio-Canada est-elle disposée à négocier de meilleures conditions de travail et heures de travail pour ses journalistes, non seulement de la province de Québec mais aussi pour ses journalistes et autres employés de tout le Canada?

[Français]

**M. Fox:** Madame le Président, il va de soi que la négociation d'une convention collective doit être faite par l'administration même de Radio-Canada. L'administration m'informe que la position de départ était fondée sur le rapport d'un comité de conciliation, qui a été rejeté par le syndicat lui-même, mais que la société Radio-Canada est prête à discuter avec le syndicat pour tenter d'en arriver à une entente le plus rapidement possible.

\* \* \*

[Traduction]

**LES SOCIÉTÉS DE LA COURONNE****LES MESURES POUR OBLIGER LES SOCIÉTÉS À RENDRE DES COMPTES ANNUELS**

**M. Jean-Robert Gauthier (Ottawa-Vanier):** Madame le Président, ma question concerne deux documents très importants qui auraient été mis aux oubliettes, comme beaucoup d'entre nous le croient. Je veux parler des rapports de la Commission Lambert et du rapport D'Avignon. Le président du Conseil du Trésor veut-il nous dire si son ministère songe à légiférer pour obliger les sociétés de la Couronne à rendre des comptes annuels sur la façon dont elles administrent les fonds publics? Dans l'affirmative, où en est actuellement l'étude de cette mesure et le ministre prévoit-il des empêchements? Dirait-il aux Canadiens pourquoi il n'y a pas lieu d'adopter une mesure pour réglementer ces sociétés d'État?